

## COMPTE RENDU RÉUNION DU 22 JANVIER 2025

**Date de la convocation** : 17 janvier 2025

Le **vingt-deux janvier deux mille vingt-cinq** à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame le Maire de Val-de-Bonnieuere.

**Membres présents** : MM. Jacques BOURABIER, Michel CASTERA, Mmes Aurore CHAILLOUX, Murielle ETIENNE, Nathalie GUILLAUMIN-PRADIGNAC, Aurélie LACROIX, Mme Arlette LITRÉ, MM. Pascal MAZAUD, Jean-Yves MORELLEC, Frédéric PIERRE, Mmes Samantha PREVOT et Sandrine PRIORET.

**Excusé(s) ayant donné pouvoir** : M. Alain THILL à M. Pascal MAZAUD

**Excusé(s)** : Mme Aurélie CHOISEL et M. Mathieu TASCHER

**Absent(s)** : M. Cédric LEVEQUE, M. Nicolas LETELLIER

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer, Madame Samantha PRÉVOT est élue secrétaire de séance.

### **FUSION ADMINISTRATIVE DES DEUX ÉCOLES DE LA COMMUNE**

Monsieur MORELLEC, adjoint au Maire en charge des écoles expose au Conseil Municipal les faits et éléments concernant la fusion administrative des écoles de la Commune :

À la demande et en concertation avec la direction des services départementaux de l'Éducation Nationale de la Charente ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Éducation National ;

Vu le Conseil des Écoles en date du 14 janvier 2025 ;

Considérant que cette fusion apportera une continuité pédagogique au service du parcours éducatif de l'élève ainsi qu'une simplification administrative avec une seule direction ;

Il est proposé de fusionner administrativement les écoles de Saint-Angeau et de Saint-Amant-de-Bonnieuere à compter de la rentrée scolaire 2025.

Où l'exposé de Monsieur MORELLEC, le Conseil Municipal après avoir délibéré :

- approuve la fusion administrative des écoles de Saint-Angeau et de Saint-Amant-de-Bonnieuere à compter de la rentrée scolaire de septembre 2025.
- autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

VOTANTS : 13/17

13 VOIX POUR

0 VOIX CONTRE

0 VOIX ABSTENTION

0 NON-VOTANT

### Questions diverses :

- Mise en place d'un compte épargne temps pour le personnel communal : le projet va être envoyé au Comité Social Territorial pour avis. La délibération sera présentée lors d'un prochain conseil.
- Autorisations spéciales d'absence pour le personnel communal : même procédure que le sujet précédent, délibération à prendre après l'avis du Comité Social Territorial.
- Un commerçant demande l'installation de tables devant son établissement environ 6 mois de l'année : possibilités à l'étude.
- Communication : changement de formule, point information tous les 3 mois à la place du bulletin, à tester.
- Panneau pocket : possibilité de changer l'interface en classant les articles par thèmes. Coût de 100 € par an en plus, à tester.
- Information de la ligue contre le cancer : proposition de zones sans tabac. Étudier comment cela peut être géré et ce que cela implique pour la commune.
- Commission urbanisme de la communauté de communes Cœur de Charente : lancement d'une étude sur les risques de ruissellement, inondation ...
- Eaux pluviales : un repérage est à faire pour l'ensemble du réseau de la commune, les élus vont répertorier les grilles existantes.
- PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) : ce plan est accessible sur le site de la communauté de commune Cœur de Charente, les habitants peuvent donner leur avis.

*L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, Madame le Maire lève la séance à 19 h 30.*

*Le Maire, Aurélie LACROIX*

